

KENYA

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

L'UNICEF continuera en 2009 à répondre aux besoins de plus d'un million de femmes et d'enfants en situation de risque à cause de crises multiples : sécheresse continue dans les terres arides et semi-arides, flux ininterrompu de réfugiés venant de Somalie, déplacements de population à l'intérieur du pays à la suite des violences post-électorales de 2008 ainsi que déplacements provoqués auparavant par des conflits sur les ressources, hausses dramatiques des prix des denrées alimentaires, des produits pétroliers et d'autres articles essentiels. Plus de 95 000 enfants de moins de cinq ans (22 %) souffrent de malnutrition modérée aiguë et 10 000 (2,3 %) de malnutrition sévère. L'UNICEF continuera à se mobiliser pour satisfaire les besoins des enfants et leur fournir l'assistance indispensable à leur survie tout en soutenant le gouvernement et ses partenaires, en vue de veiller à ce que l'aide humanitaire soit distribuée de manière coordonnée et d'améliorer les systèmes de préparation aux urgences et aux premières interventions.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

En 2009, l'UNICEF continuera à jouer un rôle clé comme membre actif du Comité permanent interinstitutions et de l'Équipe de pays de l'ONU, à soutenir la coordination sectorielle et les groupes thématiques dont celui pour la nutrition et l'alimentation et celui de l'éducation ; l'UNICEF sera également chef du groupe pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, participera activement aux groupes santé et protection sociale et prendra la tête du sous-groupe de la protection de l'enfance.

Santé : l'UNICEF s'efforcera de minimiser les effets des situations d'urgence qui touchent 250 000 enfants de moins de cinq ans en fournissant et en distribuant des médicaments d'urgence essentiels, en renforçant les ressources humaines nécessaires aux services de santé les plus essentiels, en soutenant des services de proximité intégrés comme ceux concernant la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) ainsi que des vaccinations supplémentaires, en encourageant la coordination des mesures gouvernementales.

Nutrition : l'UNICEF prendra des mesures pour prévenir la malnutrition aiguë et lutter contre la mortalité et la morbidité qui lui sont associées, ciblant 120 000 enfants de moins de cinq ans et 200 000 femmes enceintes ou allaitantes ; il apportera dans ce cadre un soutien technique aux soins fournis dans des établissements de santé ou dans les communautés ; formera des infirmières et du personnel médical dans ce domaine ; et apportera conseils techniques et fournitures nécessaires tout en continuant à soutenir les mécanismes de coordination sectorielle.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF veillera à ce que toutes les populations victimes de situations d'urgence aient accès aux quantités d'eau salubre qui leur sont nécessaires et à des installations d'assainissement et qu'elles bénéficient d'activités de promotion de l'hygiène.

Éducation : l'UNICEF assurera la distribution de fournitures scolaires essentielles à 200 000 enfants et 2000 enseignants touchés par la sécheresse ou les déplacements de population ; renforcera les capacités d'éducation par les pairs en organisant des ateliers de formation, des activités de promotion et de communication et en fournissant un soutien technique.

Protection de l'enfance : l'UNICEF distribuera le Programme commun d'action sur la situation des enfants séparés de leur familles et assurera la formation que son application requiert ; apportera son aide aux victimes de violences sexistes et à ceux qui contribuent à prévenir cette violence ; formera des spécialistes de services psychosociaux à la création d'espaces de convivialité pour les enfants ; développera et appliquera sa campagne « Assurer la sécurité des enfants dans les situations d'urgence » et soutiendra la coordination des mesures de protection de l'enfance à l'échelon national.

Préparation et coordination transsectorielles : l'UNICEF s'efforcera d'améliorer les systèmes de préparation aux situations d'urgence et la capacité du gouvernement et de ses partenaires d'identifier les besoins des enfants victimes de situations d'urgence et d'y répondre. L'UNICEF établira une cartographie des ressources disponibles et planifiera, en collaboration avec le gouvernement et ses partenaires, les mesures d'intervention à prendre en cas d'urgence dans les districts à risques élevés ; prépositionnera des approvisionnements non alimentaires à des emplacements stratégiques (dont des trousseaux familiales pour 100 000 personnes) ; intégrera les questions transversales dans la préparation et l'application des actions d'aide humanitaire ; et continuera à collaborer au renforcement de la coordination de l'action humanitaire par l'approche de groupe thématique.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé	1 600 000
Nutrition	4 000 000
Eau, assainissement et hygiène	4 220 000
Éducation	3 660 000
Protection de l'enfance	4 500 000
Préparation et coordination transsectorielles	1 200 000
Total**	19 180 000

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.